

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 DÉCEMBRE 2020
DÉLIBÉRATION N° 2020-72

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 10

Conseillers absents :

Conseillers représentés :

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt, le vingt-trois décembre à dix-neuf heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 19 décembre 2020, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : ARDUIN Annie

Objet OPPOSITION A LA FERMETURE DE LA TRESORERIE DE L'ARGENTIERE-LA-BESSEE

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal le projet de fermeture de la Trésorerie du Pays des Ecrins de l'Argentièrre-la-Bessée par l'administration des finances et l'obligation faite alors aux habitants de se rendre à la Trésorerie de Briançon ou de communiquer avec l'administration fiscale via Internet.

Monsieur le Maire propose donc aux Membres du Conseil Municipal de s'opposer à ce projet de fermeture et engager toutes les voies possibles de recours.

Envoyé en préfecture le 28/12/2020

Reçu en préfecture le 28/12/2020

Affiché le

ID : 005-210500583-20201223-202072-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

S'oppose à la fermeture de la Trésorerie de l'Argentière-la-Bessée.

Autorise le Maire à engager toutes les voies possibles de recours contre ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme

Le Maire

Cyrille DRUJON D'ASTROS

Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.

